

Plus un jeune possède un diplôme élevé, plus sa catégorie socioprofessionnelle et son salaire sont élevés lorsqu'il a un emploi. Les jeunes femmes sont plus diplômées et occupent donc des postes plus qualifiés que les jeunes hommes, qui perçoivent en revanche, à niveau de diplôme équivalent, des salaires supérieurs.

En 2013, les jeunes diplômés du secondaire sortis depuis un à quatre ans du système éducatif occupent majoritairement un emploi d'employé ou d'ouvrier. Parmi eux, les diplômés possédant au plus le baccalauréat occupent principalement un poste d'employé qualifié (22 %) ou de profession intermédiaire (21 %) ; ceux possédant au plus un CAP ou un BEP occupent un poste d'ouvrier qualifié (28 %) ou d'employé non qualifié (25 %). Les jeunes sans aucun diplôme ou titulaires du seul brevet sont plutôt employés (28 %) ou ouvriers (26 %) non qualifiés (*tableau 31.1*). Les sortants diplômés du secondaire occupent nettement moins souvent un poste de cadre ou de profession intermédiaire que les diplômés de l'enseignement supérieur : 23 % pour les bacheliers contre 59 % des diplômés du supérieur court (DEUG, BTS, DUT) et 83 % des diplômés du supérieur long (licence et au-delà).

Si le diplôme est déterminant pour accéder à une profession supérieure ou intermédiaire, l'origine sociale et le sexe jouent également un rôle. Ainsi, à diplôme donné, les enfants dont le père occupe (ou occupait s'il ne travaille pas) un poste de cadre ou de profession intermédiaire (y compris enseignant) sont plus souvent salariés en tant que cadre ou profession intermédiaire que les enfants d'ouvriers ou d'employés.

En 2013, la différence est de 30 points sur l'ensemble des diplômés et de 9 points lorsque le jeune possède pour plus haut diplôme un baccalauréat ou le diplôme national du brevet – DNB (*figure 31.2*). Par ailleurs, de façon générale, les femmes occupent plus souvent ces postes puisque leur niveau d'instruction et de diplôme est sensiblement plus élevé que celui des hommes. Cependant, si l'on restreint le champ aux diplômés d'au plus un baccalauréat, les hommes occupent plus souvent un poste de cadre ou de profession intermédiaire que les femmes diplômées de même niveau (*figure 31.3*).

Plus les diplômes des personnes en emploi sont élevés, plus leur rémunération est importante (*tableau 31.4*). Les salaires varient également sensiblement selon l'âge. Par exemple, en 2013, l'écart relatif du salaire médian entre les hommes possédant pour plus haut diplôme un baccalauréat et ceux diplômés au plus d'un CAP ou d'un BEP est nettement plus important à l'âge de 45 à 54 ans qu'entre 15 et 24 ans. Si les jeunes femmes réussissent mieux à l'école que les hommes, elles déclarent être moins bien rémunérées à diplôme équivalent. Là encore, si cette différence de salaire existe dès les premières années de sortie de l'école, elle tend à s'accroître avec l'âge. ■

Les sortants désignent les jeunes ayant terminé leur formation initiale depuis peu : entre un et quatre ans pour le *tableau 31.1* ; de un à dix ans pour les *figures 31.2 et 31.3*.

Ces regroupements d'ancienneté permettent d'avoir des échantillons suffisamment importants pour les analyses menées ici et sont cohérents avec la méthodologie utilisée dans le bilan formation emploi de l'Insee.

L'« origine sociale » est appréhendée, classiquement, par la catégorie socioprofessionnelle des parents. La profession du père est privilégiée, celle de la mère y est substituée lorsque le père est absent ou décédé. La PCS d'un retraité ou d'un chômeur est celle de son dernier emploi.

Le salaire médian est le salaire pour lequel la moitié des individus gagne plus et la moitié moins.

Le *tableau 31.4* prend en compte l'ensemble des personnes en emploi à taux plein, du secteur public ou privé.



Le diplôme, la situation sociale et le salaire

31

31.1 – Catégorie socioprofessionnelle en 2013 des jeunes en emploi sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans (en %)

	Supérieur long	Supérieur court	Baccalauréat	CAP-BEP	DNB ³ ou aucun diplôme
Cadres et professions intellectuelles ¹	45	3	2	0	0
Professions intermédiaires ²	38	56	21	8	12
Employés qualifiés	11	23	22	18	16
Employés non qualifiés	4	7	21	25	28
Ouvriers qualifiés	1	7	21	28	18
Ouvriers non qualifiés	1	4	13	21	26
Total	100	100	100	100	100

Lecture : en 2013, 56 % des jeunes sortis de formation initiale de l'enseignement supérieur court depuis 1 à 4 ans et qui travaillent occupent des emplois de professions intermédiaires.

1. Y compris chefs d'entreprises.

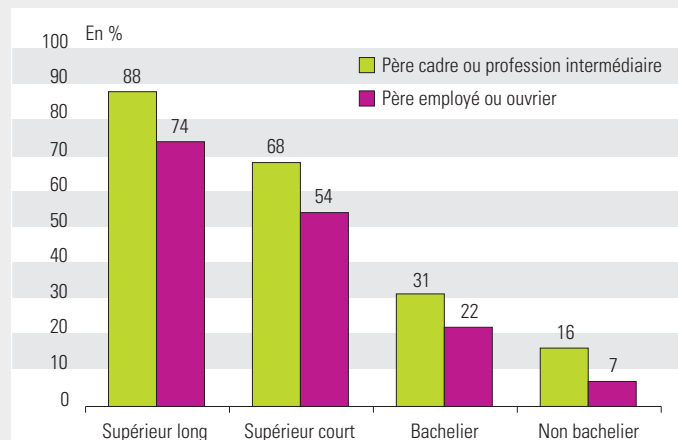
2. Y compris agriculteurs, artisans et commerçants.

3. DNB : diplôme national du brevet.

Champ : France métropolitaine, données provisoires ; jeunes se déclarant en emploi en 2013 et ayant quitté la formation initiale depuis 1 à 4 ans.

Source : Insee (enquêtes Emploi) ; calculs : MENESR-DEPP.

31.2 – Part des jeunes ayant un emploi de cadre ou de profession intermédiaire en 2013, selon le diplôme et l'origine sociale

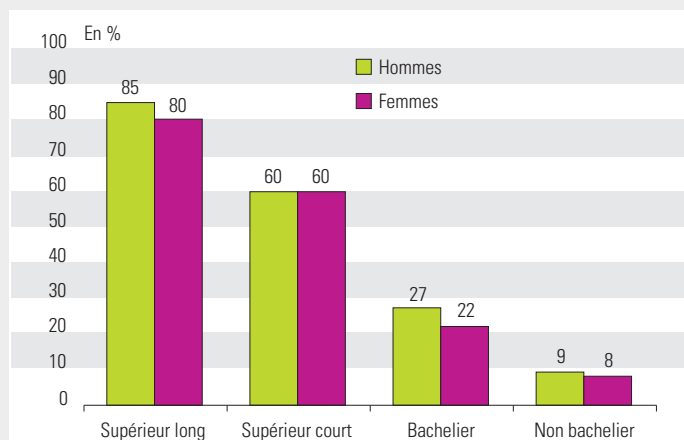


Lecture : en 2013, 31 % des jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 10 ans qui sont bacheliers, en emploi et dont le père est cadre ou profession intermédiaire, occupent des emplois de cadre ou de professions intermédiaires.

Champ : France métropolitaine, données provisoires ; jeunes se déclarant en emploi en 2013 et ayant quitté la formation initiale depuis 1 à 10 ans.

Source : Insee (enquêtes Emploi) ; calculs : MENESR-DEPP.

31.3 – Part des jeunes ayant un emploi de cadre ou de profession intermédiaire en 2013, selon le diplôme et le sexe



Lecture : en 2013, 27 % des jeunes hommes, bacheliers et en emploi, sortis de formation initiale depuis 1 à 10 ans, occupent des emplois de cadre ou de professions intermédiaires.

Champ : France métropolitaine, données provisoires ; jeunes se déclarant en emploi en 2013 et ayant quitté la formation initiale depuis 1 à 10 ans.

Source : Insee (enquêtes Emploi) ; calculs : MENESR-DEPP.

31.4 – Salaires mensuels nets déclarés en 2013 en fonction de l'âge et du diplôme Salaires médians à temps plein, en euros

	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans
Hommes				
Supérieur long	1 600	2 300	3 200	4 250
Supérieur court	1 400	1 850	2 300	2 750
Bachelier	1 350	1 650	2 000	2 400
CAP-BEP	1 400	1 600	1 700	1 900
Brevet ou aucun diplôme	1 150	1 500	1 600	1 750
Ensemble des diplômes¹	1 400	1 800	2 200	2 400
Femmes				
Supérieur long	1 550	1 900	2 300	2 900
Supérieur court	1 300	1 650	1 900	2 300
Bachelier	1 200	1 400	1 500	1 900
CAP-BEP	1 200	1 350	1 400	1 500
Brevet ou aucun diplôme	1 050	1 350	1 400	1 400
Ensemble des diplômes¹	1 300	1 650	1 800	2 000

Lecture : en 2013, le salaire médian des hommes bacheliers âgés de 15 à 24 ans en emploi à temps plein est de 1 350 € par mois.

1. L'ensemble des diplômes sont ceux du supérieur et du secondaire. Le salaire médian est arrondi aux 50 € les plus proches.

Champ : France métropolitaine, données provisoires ; jeunes se déclarant en emploi et à taux plein en 2013.

Source : Insee (enquêtes Emploi) ; calculs : MENESR-DEPP.